

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil vingt-deux,

Le 23 mai à 19H00,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par monsieur le Maire Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/05/2022.

**PRESENTS** : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, RABIER Chantale, OURY François, SAY Annie, L'HUMEAU Fabrice, AUBINEAU Rodolphe.

**ABSENTS EXCUSÉS** : GUILLON Valérie, BLAIN Laurence, LECUIR Olivier.

**SECRÉTAIRE** : RABIER Chantale.

Villefrancoeur, 25/05/2022.

**Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les ordres du jour les uns après les autres.**

**1. Approbation du Conseil Municipal du 11/04/2022. Aucune remarque**

**2. Délibération projet création d'une SPL (restauration collective). Le Conseil Municipal valide l'intérêt du projet de création d'une société publique locale Restauration Collective pour répondre aux besoins de la restauration municipale désigne Monsieur Dominique ELBORY et Madame Valérie GUILLON comme représentants au comité de pilotage du projet de création de la SPL restauration collective.**

**3. Adressage des nouvelles constructions : Apport de la loi 3DS : Le Conseil Municipal accepte de revoir son plan d'adressage afin de répondre aux obligations de créer une base d'adresses au format « Base Adresse Locale » pour toutes les communes en fonction du bilan qui sera effectué sur la commune.**

**4. Vote tarifs restauration scolaire 2022-2023 : Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité ;**

- De fixer le prix du repas à 3.24€ pour les primaires
- De fixer le prix du repas à 3.40€ pour les adultes
- D'appliquer ce tarif au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**5. Vote tarifs périscolaire 2022-2023 :**

**TARIFS ET HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE 2022-2023**

Commune	7H15 à 8H50	8H15 à 8H50	Hors- périscolaire	16H30 à 17H00	16h30 à 18H30	Matin et soir
LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI	2,35 €	1,15 €			1,15 €	2,35 €
Hors Commune	7H15 à 8H50	8H15 à 8H50		16H30 à 17H00	16h30 à 18H30	Matin et soir
LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI	3,06 €	1,50 €		1,50 €	3,06 €	4,39 €

**6. Vote TPLE (taxe publicité locale extérieure) : 22€/m<sup>2</sup>**

**7. Délibération adoptant les règles de publication des actes : Publicité des actes de la commune par publication papier, et dans ce cas, ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.**

**8. Délibération sur la nouvelle solution technique téléphonique : Connect pro pour 148.33€/mois**

**9. Point supplémentaire : subvention amendes de police demande pour l'aménagement du parking.**

**10. Informations diverses**

- collecte sélective déchets, évolution avec le porte à porte (Fabrice)
- Installation des jeux au parc de loisirs (Chantale)
- projet cour d'école, ajouter un arbre pour faire de l'ombre aux enfants (Chantale)
- Planning des animations communales : 28 juillet et 4 août au terrain multisport (Valérie G.)
- tenue du bureau de vote pour les législatives 12 et 19 juin.

Plus de question, la séance est levée à 21h30.